

Les médecins du Nord pourront opérer en Afrique via internet

GENÈVE • *Le Fonds de solidarité numérique lance un vaste projet pour améliorer la santé en Afrique.*

JOËL HEFTI

Le Fonds de solidarité numérique (FSN) a annoncé hier le lancement de son programme «1000 unités de télémédecine pour l'Afrique». Il vise à équiper les hôpitaux d'Afrique subsaharienne d'outils diagnostiques modernes ainsi que de connexions internet performantes. Mené en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Agence de solidarité numérique (ASN) ainsi que le Réseau en Afrique francophone pour la télémédecine (RAFT), le projet espère ainsi renforcer le travail des médecins afin de mieux répondre aux besoins grandissant de la population.

Grâce à la télémédecine – ensemble des outils permettant d'échanger des informations médicales sous forme électronique via internet –, un médecin peut consulter des collègues en direct ou suivre un cours de formation continue devant son écran. Le potentiel d'un tel outil semble évident dans de nombreux pays d'Afrique, où les spécialistes sont rares et où les distances et la qualité de l'infrastructure rendent difficiles les déplacements des patients ou des médecins.

Alain Madelin, président du FSN, entend développer également une «soli-

darité par le numérique», par l'échange et la diffusion de compétences et d'expériences au sein d'un important réseau africain ouvert au monde.

Les équipements obsolètes et l'absence de spécialistes dans les hôpitaux de district nuisent à la prise en charge des patients, d'autant plus qu'un hôpital de district représente typiquement à lui seul le centre médical pour 50 000 à 200 000 habitants. Ce type d'établissement sera donc le bénéficiaire privilégié du projet.

Une antenne satellite, un ordinateur portable avec webcam, une station d'échographie et d'électrographie numérique, le tout alimenté par des panneaux solaires: voici les composants d'une unité de télémédecine. Egalement aménageable dans un camion, une unité, selon qu'elle soit fixe ou mobile, coûte entre 30 000 et 60 000 francs. En vue du financement du projet, des partenariats «à la carte» offrent aux villes et aux collectivités locales – fondations, entreprises, privés – des pays du Nord la possibilité de prendre en charge des unités. |

Informations disponibles sur le site du FSN:
www.dsf-fsn.org